

Solidarités : le département de Loir-et-Cher lance la Semaine de la parentalité numérique

Dans le cadre du schéma des solidarités au titre de la politique d'inclusion numérique, le conseil départemental organise la première édition de la Semaine de la parentalité numérique du 13 au 17 octobre prochains. De nombreuses animations seront organisées dans tout le département pour accompagner les parents dans leur rôle éducatif face aux outils numériques et sensibiliser les enfants et les jeunes aux bonnes pratiques.

Le numérique est omniprésent dans la vie des enfants, interrogeant les parents sur la meilleure façon de les accompagner. Le baromètre du numérique de mars 2025 révèle une vigilance parentale croissante : 63 % d'entre eux imposent des règles d'usage du smartphone à leurs enfants, 62 % encadrent le temps d'écran pour les jeux vidéo et internet et 57 % régulent le temps passé devant la télévision. Ces chiffres illustrent une prise de conscience des familles au sujet des conséquences des usages numériques sur le développement cognitif, émotionnel et social des enfants. Toutefois, une partie des familles rencontrent encore des difficultés pour accompagner leurs enfants et se trouvent parfois démunies pour fixer des repères clairs et encadrer les pratiques.

Accompagner les parents pour les aider à construire une parentalité numérique éclairée et protectrice

Afin de protéger les plus jeunes quel que soit leur environnement, et d'accompagner les parents face aux enjeux du numérique, le département de Loir-et-Cher a initié la Semaine de la parentalité numérique. Objectif : construire une parentalité numérique éclairée et protectrice, au service du bien-être des enfants.

Cette opération bénéficie du soutien de l'État et de la région Centre-Val de Loire, dans le cadre de l'appel à projets 2024 « Inclusion et médiation pour toutes et tous ». À ce titre, une aide de 16 000 euros a été accordée en 2025.

Une semaine d'animations autour de la parentalité numérique

Au cours de cette semaine, de nombreuses animations seront proposées dans tout le département aux parents et aux jeunes, en privilégiant une approche ludique et positive du numérique :

- des ateliers animés par des conseillers numériques du conseil départemental pour aborder les thèmes de l'e-réputation, le cyber-harcèlement, la protection des données, les fake news, le repérage des images générées par l'intelligence artificielle, la gestion du contrôle parental des outils numériques et des réseaux sociaux ou encore la création d'une « charte familiale numérique » ;
- des groupes de paroles réunissant parents et enfants, animés par des psychologues pour échanger autour de la parentalité numérique ;
- des quiz et diverses activités au sein des maisons départementales des solidarités (MDS) et dans les lieux de rencontre des personnes accompagnées par les professionnels de prévention et de l'enfance ;

- un escape game “Les magiciens du numérique” dans les maisons d’enfants à caractère social (MECS), les foyers de l’enfance et trois collèges de Loir-et-Cher, pour sensibiliser les jeunes aux bons usages du numérique ;
- une animation théâtrale par la compagnie l’Intruse avec le spectacle “Nos enfants et les écrans” à la Cité du numérique à Blois le mardi 14 octobre à 18 h 30 ;
- un forum pour rencontrer les acteurs institutionnels et associatifs de la parentalité numérique autour d’animations et d’une exposition à la Cité du numérique à Blois le mercredi 15 octobre à 13 h.

« En faisant de la parentalité numérique un axe fort de sa politique d’inclusion, le département affirme sa volonté de protéger les plus jeunes, d’accompagner les parents dans leurs responsabilités éducatives et de promouvoir un usage du numérique favorable au développement des enfants », a tenu à souligner Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l’action sociale, à la famille et à la protection de l’enfance.